le courrier de Mantes

La Ville projette de rendre la forêt de l'Hautil aux promeneurs

À l'extrémité nord-est du département, le massif de l'Hautil se présente comme une butte boisée qui domine la vallée de la Seine et les plaines du Vexin. Les anciennes carrières souterraines de gypse rendent aujourd'hui cette forêt inaccessible au public.

Frédéric Antoine
Le Courrier de Mantes
Publié le: 28 novembre 2007

Page 32

Le site forestier de 640 hectares qui s'étend sur plusieurs communes est situé sur les anciennes carrières de gypse abandonnées. Un véritable gruyère. La forêt est connue du grand public depuis ce triste fait-divers : en 1991, une caravane et son occupant disparaissaient dans un effondrement (un fontis de mine) à Chanteloup-les-Vignes, sous le regard impuissant de témoins. La municipalité de Vaux-sur-Seine a entamé une réflexion depuis cinq ans pour remettre en état et sécuriser une partie de la forêt, afin de la rendre aux promeneurs.

Julien Crespo et les partenaires du projet en visite sur le site.

Remblaiement

Un propriétaire privé ayant mis ses bois en vente, la municipalité a conclu un partenariat avec la société de terrassement Petitdidier et Fils (Pierrelaye) qui s'est rendue acquéreur de 38 ha du bois d'un seul tenant, dont 25 ha sont situés en zone bleue du plan de prévention des risques. L'entreprise s'est engagée, après travaux, à céder à la commune de Vaux-sur-Seine les terrains réaménagés pour un euro symbolique.

Selon le projet présenté conjointement par Julien Crespo et Christian Barbier, représentant de l'entreprise de Pierrelaye, il est prévu que cette dernière autofinance les travaux de remblaiement par les redevances d'autres entreprises de travaux publics qui vont acheminer de la terre de tout le département, et notamment de la terre du chantier du tunnel de l'A 86 !

Le terrassier va dans un premier temps s'attacher à combler les fontis et les effondrements, et à remodeler le sol à l'aide de matériaux inertes. Les travaux seront réalisés progressivement et étalés sur une dizaine d'années.

La zone de 25 ha sera divisée en six zones ou tranches de travaux et la municipalité ouvrira la forêt au public au fur et à mesure. Des journées portes ouvertes seront organisées pendant les travaux, durant lesquelles la population et les écoles pourront prendre connaissance du projet.

Après la reconstitution d'un substrat de terre en moyenne profondeur, le reboisement des espaces terrassés pourra débuter avec des essences locales (chênes sessiles et pédonculés, châtaigniers). L'Office national des forêts a préconisé la plantation d'essences telles que le merisier, l'érable plane, le frêne commun et le robinier, le faux acacia (essence naturalisée). Certaines dépressions seront utilisées pour la création des mares favorables à l'installation pérenne d'une faune et d'une flore spécifique.

La ville prévoit aussi de créer un espace éducatif et culturel aménagé, avec un sentier pour la promenade, à cela il faut ajouter la pose de panneaux discrets portant des informations sur la flore, l'histoire la forêt et des carrières, l'aménagement d'un point panoramique sur la vallée de la Seine. Les élus de Vaux ne sont pas les premiers à se préoccuper de la survie de cet espace naturel exceptionnel. En effet, c'est à Colbert que l'on doit la survie de l'Hautil victime de pillages de bois au XVIe siècle… déjà !